



Strasbourg, 02.11.2022

PC-CP (2022) 7

**CONSEIL DE COOPÉRATION PÉNOLOGIQUE**

**(PC-CP)**

**12<sup>e</sup> réunion plénière  
Strasbourg, 25-27 octobre 2022**

**RAPPORT SOMMAIRE DE RÉUNION**

**Document élaboré par la  
Direction générale Droits de l'homme et État de droit**

Les documents de la réunion sont disponibles sur le site internet :  
[www.coe.int/prison](http://www.coe.int/prison)

Courriel : [DGI-PC-CP@coe.int](mailto:DGI-PC-CP@coe.int)

## RÉSUMÉ ET DÉCISIONS PRISES :

Le PC-CP réuni en plénière :

- a souhaité la bienvenue aux délégués nationaux, aux membres du Groupe de travail du PC-CP, aux experts scientifiques ainsi qu'aux représentants observateurs de la CEP, d'EuroPris, de l'OEDT et de COPE (voir la liste des participants à l'Annexe II) ;
- a également souhaité la bienvenue à Carlo Chiaromonte, Chef de la Division du droit pénal et de la lutte contre le terrorisme, et pris note des dernières informations concernant la situation politique et budgétaire au Conseil de l'Europe et les travaux du CDPC relatifs en particulier à sa prochaine réunion plénière (28-30 novembre 2022, Strasbourg) ;
- a noté que depuis le 16 septembre 2022, la Fédération de Russie n'est plus Haute Partie contractante à la Convention européenne des droits de l'homme et que la situation politique actuelle en Europe a conduit à la décision d'organiser un quatrième Sommet des chefs d'État et de gouvernement des États membres du Conseil de l'Europe qui se tiendra l'an prochain, sous la présidence islandaise du Comité des Ministres ;
- a adopté son ordre du jour (voir l'Annexe I) et son ordre des travaux et pris note des rapports sommaires des réunions du Groupe de travail du PC-CP tenues en 2022 ;
- a pris note des informations communiquées par sa secrétaire concernant les derniers développements en matière de justice restaurative, à savoir l'adoption en décembre 2021 par les ministres européens de la Justice de la Déclaration de Venise sur le rôle de la justice restaurative en matière pénale, qui soutient pleinement la Recommandation adoptée en 2018 par le Comité des Ministres portant sur le même sujet et demande aux États membres du Conseil de l'Europe et au CDPC de prendre des mesures concrètes pour mettre en œuvre la Recommandation ;
- est convenu de la nécessité d'assurer le suivi de la Déclaration de Venise, mais a noté dans le même temps que les ressources budgétaires et en personnel limitées constitueront un obstacle à cet égard et pris note de l'appel du secrétariat à rechercher d'éventuels financements extérieurs dans ce domaine essentiel ;
- a examiné et finalisé le projet de Livre blanc sur la gestion des délinquants souffrant de troubles mentaux par les services pénitentiaires et de probation et remercié les experts scientifiques ainsi que les membres du Groupe de travail du PC-CP pour leur excellent travail. A approuvé la proposition faite par le Groupe de travail du PC-CP tendant à recommander au CDPC, à titre d'étape suivante, la rédaction d'un projet de recommandation du Comité des Ministres sur ce sujet, compte tenu de l'importance du sujet et des travaux accomplis à ce jour ;
- est convenu à cet égard qu'il convient d'associer également les ministères de la Santé et des Affaires sociales aux travaux d'élaboration d'un projet de recommandation, étant donné qu'ils ont également un rôle à jouer en ce qui concerne aussi bien les détenus que les personnes en probation, et qu'une attention particulière devrait être portée aux établissements médico-légaux et à la manière dont ils gèrent les personnes qui sont sous leur garde ;
- Fernando Miro, expert scientifique en intelligence artificielle, a présenté la structure et les principaux éléments du projet de recommandation du Comité des Ministres sur les aspects éthiques et organisationnels de l'utilisation de l'intelligence artificielle et des technologies numériques associées, par les services pénitentiaires et de probation. Les participants l'ont remercié pour sa présentation claire et concise de ce sujet complexe ;
- a examiné et révisé le projet de recommandation du Comité des Ministres et remercié les trois experts scientifiques pour leur excellent travail. Les participants ont également remercié le délégué allemand qui a présenté des observations écrites et des propositions de modifications du texte. A noté que le projet de recommandation devrait être finalisé d'ici la fin de l'année 2023 et que sa version révisée, à la lumière de tous les commentaires formulés lors de la réunion et ultérieurement lors de la réunion plénière du CDPC, sera examinée au cours des réunions du Groupe de travail du PC-CP en février et avril 2023 ;

- a pris note des informations communiquées par la co-secrétaire du CAI concernant l'avancement des travaux sur le futur instrument juridique général (transversal et global) sur l'intelligence artificielle (deux réunions tenues à ce jour) et du fait que le processus de rédaction et de négociation proprement dit débutera en janvier 2023. A noté qu'il n'y a pas encore de définition communément admise de l'intelligence artificielle. A décidé qu'au cas où l'instrument juridique général ne serait pas prêt d'ici septembre 2023, il pourrait être nécessaire de finaliser le projet de recommandation comme prévu, en précisant explicitement que les définitions employées s'appliquent uniquement aux fins de la recommandation ;
- a approuvé les suggestions formulées lors de la dernière réunion du Groupe de travail du PC-CP concernant la 27<sup>e</sup> CDPPS (21-22 juin 2022, Séville, Espagne), à savoir, maintenir à l'ordre du jour du PC-CP certains sujets tels que la formation et le perfectionnement du personnel et la conception des établissements pénitentiaires en tant que questions essentielles et faire en sorte que l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes fasse partie des discussions dans tous les ateliers et ne constitue pas un sujet distinct ;
- a pris note des informations communiquées par le délégué de l'Allemagne au sujet de l'accueil, de l'organisation et du lieu de la 28<sup>e</sup> CDPPS (6-7 juin 2023, Berlin) et plus particulièrement concernant la session d'ouverture lors de laquelle une présentation générale du système pénitentiaire et de probation allemand dans les différents Landers sera faite et concernant la visite d'une prison prévue à l'issue de la conférence ;
- a émis des propositions concernant les ateliers éventuels, notamment sur la conception des établissements pénitentiaires, la toxicomanie en milieu carcéral, la formation du personnel, la télémédecine, une approche axée sur la famille en milieu carcéral, l'utilisation des nouveaux médias dans les cellules, une nouvelle approche du personnel en charge d'auteurs d'infractions, la maternité en prison, les extrémistes violents, la justice restauratrice, la détention préventive, la violence fondée sur le genre ;
- a pris note des présentations faites par les représentants de COPE et d'EuroPris concernant le travail effectué et en rapport avec les enfants de détenus et a remercié les deux organisations pour leur contribution active à la mise en œuvre des normes du Conseil de l'Europe par les services pénitentiaires en Europe ;
- a pris note des informations communiquées par le représentant de l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (OEDT) quant aux travaux réalisés liés aux prisons et a également pris note du rapport récemment publié sur les drogues en milieu carcéral ;
- a pris note des informations transmises par le représentant du Greffe de la Cour européenne des droits de l'homme concernant la jurisprudence la plus récente (octobre 2021 - octobre 2022) relative aux établissements pénitentiaires, ainsi que de la nouvelle plateforme de partage des connaissances de la Cour européenne des droits de l'homme, récemment ouverte au public ;
- a pris note des informations communiquées par la représentante de l'Unité de coopération en matière de police et de privation de liberté concernant les activités menées en 2022 et les nouveaux projets prévus ;
- a pris note des informations communiquées par certains participants concernant leur participation à d'autres réunions, notamment celles organisées par la CEP, EuroPris, le RAN, l'ICPA et d'autres ;
- a pris note des informations communiquées par la rapporteure pour l'égalité de genre précisant que, selon la liste finale des participants, le nombre total de participants s'est élevé à 48, dont 23 femmes. La présidente, la vice-présidente, la secrétaire ainsi que cinq des neuf membres élus du PC-CP sont des femmes.
- a également pris acte de la formation organisée fin novembre 2022 à l'intention de l'ensemble des rapporteur(e)s pour l'égalité de genre des différents comités du Conseil de l'Europe et du fait que la rapporteure pour l'égalité de genre ne sera pas en mesure d'y assister mais qu'elle contactera les organisateurs afin de prendre connaissance des éléments de la formation qui pourraient être utiles au PC-CP ;

- a approuvé la prise en compte de la perspective de genre lors de la discussion du programme de la prochaine CDPPS (juin 2023, Berlin). Il a été décidé que la dimension de genre sera incluse dans tous les ateliers, car elle touche tous les sujets de la conférence de manière transversale. Par exemple, le projet actuel de recommandation sur l'intelligence artificielle mentionne, dans son article 3, le risque d'apparition ou d'intensification des préjugés existants, notamment ceux liés au genre. Par ailleurs, l'un des sujets potentiels à aborder lors de la conférence est lié au traitement des délinquants condamnés pour des violences fondées sur le genre ;
- a noté que la perspective de genre a également été prise en compte lors de l'élaboration du projet de Livre blanc sur la gestion des délinquants souffrant de troubles mentaux. À cet égard, certaines des recommandations qui y sont formulées soulignent la nécessité d'évaluer et de traiter les besoins spécifiques que peuvent avoir les femmes atteintes de troubles mentaux en prison et/ou en probation ;
- a noté que les prochaines réunions du Groupe de travail du PC-CP se tiendront du 7 au 9 février 2023 et du 3 au 5 avril 2023 à Strasbourg.

**ORDRE DU JOUR**

	<b>1. Ouverture de la réunion</b>
	<b>2. Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux</b>
PC-CP(2022)1 PC-CP(2022)3 PC-CP(2022)6	<b>3. Rapports sommaires des réunions PC-CP GT en 2022</b>
CDPC(2022)6 CDPC-BU(2022)2 CDPC-BU(2022)4 (en anglais uniquement)	<b>4. Informations fournies par le Secrétariat</b>
Site internet de la Conférence	<b>5. Résultats et suivi de la 27<sup>e</sup> CDPPS (21-22 juin 2022, Séville, Espagne)</b>
PC-CP (2021)17Rév6 Projet Recommandation CM  Site internet CAI	<b>6. L'intelligence artificielle et son utilisation par les services pénitentiaires et de probation</b>
PC-CP(2021)8 Rév9 Livre blanc	<b>7. Prise en charge des détenus présentant des troubles mentaux en prison et sous probation</b>
	<b>8. 28<sup>e</sup> CDPPS (6-7 juin 2023, Berlin, Allemagne)</b>
Déclaration de Venise	<b>9. La Déclaration de Venise concernant la justice restaurative et les possibles suites à donner</b>
Présentation (en anglais)	<b>10. Stupéfiants en prison</b>
	<b>11. Présentation COPE</b>
Présentation (en anglais)	<b>12. Présentation EuroPris</b>
	<b>13. Information fournies par le Greffe de la CEDH et le Secrétariat du CPT</b>
Présentation (en anglais)	<b>14. Activités de coopération</b>
	<b>15. Retour d'informations suite à la participation à d'autres réunions</b>
	<b>16. Parité des genres</b>
	<b>17. Questions diverses</b>
	<b>18. Dates et ordre du jour de la prochaine réunion</b>

**LISTE DES PARTICIPANTS**

**MEMBER STATES / ÉTATS MEMBRES**

**AUSTRIA / AUTRICHE**

Michael SORGER  
MMag., Referent, Bundesministerium für Justiz

**ARMENIA / ARMÉNIE**

Rafayel HARUTYUNYAN  
Chief specialist / Captain of justice, Penitentiary service headquarters

**AZERBAIJAN / AZERBAÏDJAN**

Mehman SADIGOV  
Head of the Public Affairs Section, Colonel of Justice, Penitentiary Service, Ministry of Justice

**BELGIUM / BELGIQUE**

Werner VANHOUT (**Apologised / Excusé**)  
Conseiller général de la DG Epi

Tom VAN WYNSBERGE  
Legal advisor - R&D, Belgian Prison Service (DG EPI)

**BULGARIA / BULGARIE**

Ivaylo YORDANOV (**Apologised / Excusé**)  
Chief Commissioner, Director General of General Directorate Execution of Sentences, Ministry of Justice

**BOSNIA AND HERZEGOVINA / BOSNIE-HERZÉGOVINE**

Adin HIDIĆ  
Inspector for overseeing the process of interrogation of prisoners, Ministry of Justice

**CROATIA / CROATIE**

Josipa MARAS BABIĆ  
Head of Department of Special Treatment Programmes for Prisoners and Juveniles, Treatment Sector, Head Office for the Prison System, Directorate for Prison System and Probation, Ministry of Justice and Public Administration

**CZECH REPUBLIC / RÉPUBLIQUE TCHÈQUE**

Tomáš OLŠAR (**Apologised / Excusé**)  
Head of External Relations Unit, General Directorate of the Prison Service

Helena Klima LIŠUCHOVÁ  
Junior Deputy Minister in charge of International Relations, Ministry of Justice

**ESTONIA / ESTONIE**

Krister TÜLLINEN  
Adviser, Criminal Policy Department, Ministry of Justice

## **FRANCE**

Daniel DANGLADES

Conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation, Direction administration pénitentiaire, Sous-direction Insertion Probation

## **GEORGIA / GÉORGIE**

Teona TSINTSALASHVILI, Legal Adviser, Public International Law Department, Ministry of Justice

## **GERMANY / ALLEMAGNE**

Jochen GOERDELER

Legal Officer, Federal Ministry of Justice and Consumer Protection

## **GREECE / GRÈCE**

Kalliopi DIAVATI

Head of the Department of Function of Prison Establishments & Minor Males' Treatment Institute Of Volos, Directorate of Anticrime and Penitentiary Policy, Directorate of Anticrime Policy, Ministry of Citizen Protection

## **ICELAND / ISLANDE**

Hanna Rún SVERRISDÓTTIR

Legal Adviser/Lawyer, Ministry of Justice

## **IRELAND / IRLANDE**

Caron McCaffrey (**Apologised / Excusée**)

Director General, Irish Prison Service HQ

## **ITALY / ITALIE**

Andrea BECCARINI

Head of Unit for International Relations and European projects Office for institutional co-operation, Department of Penitentiary Administration

## **LATVIA / LETTONIE**

Kristine KIPENA

Head of Punishment Execution Policy Unit, Sectoral Policy Department, Ministry of Justice

## **LITHUANIA / LITUANIE**

Tauras RUTKŪNAS

Advisor, Probation and Penitentiary Policy Group, Ministry of Justice

## **REPUBLIC OF MOLDOVA / RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA**

Liudmila GOREA

Senior specialist of the Analytical and Planning Directorate (ANP), Ministry of Justice

## **MONACO**

Serge PETIT

Conseiller à la Cour de Révision

## **NORTH MACEDONIA / MACÉDOINE DU NORD**

Jasmenka DONCHEVSKA

Directorate of Prison Administration

## **NORWAY / NORVÈGE**

Tom A. ENGER  
Director, KDI, Head of Section for Regulations and Security, Directorate, Norwegian Correctional Service

Line WILBERG  
Head of section, Section for progression, rehabilitation and security Directorate, Norwegian Correctional Service

## **SLOVENIA / SLOVÉNIE**

Robert FRIŠKOVEC  
Deputy Director General, Ministry of Justice, Prison Administration

## **SPAIN / ESPAGNE**

Máximo MARTÍNEZ BERNAL  
Head the Inspection Department

Clara CASADO CORONAS  
Liaison officer, Secretariat of Criminal Sanctions, Rehabilitation and Victim Support, Ministry of Justice of the Government of Catalonia

## **SWEDEN / SUÈDE**

Helena LUNDBERG (**Apologised / Excusée**)  
Deputy Director, Division for Crime Policy, Ministry of Justice

## **SWITZERLAND / SUISSE**

Ronald GRAMIGNA  
Chef de l'Unité exécution des peines et mesures, Département fédéral de justice et police DFJP, Office fédéral de la justice OFJ

## **THE NETHERLANDS / PAYS-BAS**

Jeroen DE JONG  
National Agency of Correctional Institutions (DJI), Legal Affairs Division

## **TÜRKIYE**

Onur HELVACI  
Head of Department/Judge, General Directorate for Prisons and Detention Houses, Ministry of Justice

## **UKRAINE**

Svitlana ROHOZIANSKA  
Deputy Director of the Department, Head of Unit, Legal Co-operation with International Organisations, Department of International Law, Ministry of Justice

## **WORKING GROUP OF THE COUNCIL FOR PENOLOGICAL CO-OPERATION / GROUPE DE TRAVAIL DU CONSEIL DE COOPÉRATION PÉNOLOGIQUE (PC-CP)**

Annie DEVOS, **Vice-présidente du PC-CP**

Administratrice générale des Maisons de Justice, Fédération Wallonie-Bruxelles (Belgium)

Vivian GEIRAN  
Adjunct Assistant Professor, School of Social Work & Social Policy, Trinity College (Ireland)



Manfred KOST (Dr, LL.M)  
Ministerialdirigent, Head of Department C - Justice and Law Enforcement, Social and Probationary Services,  
(Germany)

Dominik LEHNER, KoFako (Switzerland)

Maria LINDSTRÖM  
Office for International Affairs, Head of Security Planning Unit, Prison and Probation Service (Sweden)

Jorge MONTEIRO  
Head of Service, Directorate-General of Reintegration and Prison Services (Portugal)

Laura NEGREDO LÓPEZ  
Deputy Assistant Director-General of Open Regime and Alternative Sanctions, General Secretary of  
Penitentiary Institutions (Spain)

Nadya RADKOVSKA, **Chair of the PC-CP**  
Head, Department for International Relations and Training of Staff, General Directorate Execution of Sentences,  
Ministry of Justice (Bulgaria)

Paulina TALLROTH, (Dr)  
Government Counsellor, Department for Criminal Policy and Criminal Law, Unit for Crime Prevention and  
Sanctions, Ministry of Justice (Finland)

#### **SCIENTIFIC EXPERT / EXPERT SCIENTIFIQUE**

Fernando MIRÓ LLINARES  
Universidad Miguel Hernández de Elche, Alicante, Spain

#### **OTHER PARTICIPANTS / AUTRES PARTICIPANTS**

#### **CONFEDERATION OF EUROPEAN PROBATION / CONFÉDÉRATION DE LA PROBATION EUROPÉENNE (CEP)**

Jana SPERO  
Secretary General of CEP

#### **CHILDREN OF PRISONERS EUROPE (COPE)**

Martin DU BOIS

#### **EUROPEAN MONITORING CENTRE FOR DRUGS AND DRUG ADDICTION (EMCDDA)**

Linda MONTANARI  
Principal scientist, Health and social responses, Support to policy sector, Public Health Unit, European  
Monitoring Centre for Drugs and Drug Addiction (EMCDDA)

#### **EUROPEAN ORGANISATION OF PRISON AND CORRECTIONAL SERVICES (EuroPris)**

Justina DZIENKO  
Deputy Director

#### **OTHER COUNCIL OF EUROPE BODIES / AUTRES ORGANES DU CONSEIL DE L'EUROPE**

#### **EUROPEAN COURT OF HUMAN RIGHTS (ECHR) / COUR EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME (CEDH)**

Kresimir KAMBER  
**Lawyer / Juriste**, Registry of the European Court of Human Rights / Greffe de la Cour européenne des droits  
de l'homme

**SECRETARIAT OF THE COUNCIL OF EUROPE / SecrÉTARIAT DU CONSEIL DE L'EUROPE**

**HUMAN RIGHTS AND RULE OF LAW / INFORMATION SOCIETY AND ACTION AGAINST CRIME  
DIRECTORATE / DROITS DE L'HOMME ET ÉTAT DE DROIT / DIRECTION DE LA SOCIÉTÉ DE  
L'INFORMATION ET DE LA LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ**

Carlo CHIAROMONTE

**Secretary to the European Committee on Crime Problems (CDPC) / Secrétaire du Comité Européen pour les  
Problèmes Criminels (CDPC)**

**Counter-Terrorism Coordinator of the Council of Europe, Head of the Criminal Law and  
Counter-Terrorism Divisions / Coordinateur du Conseil de l'Europe pour la lutte contre le terrorisme, Chef  
des Divisions du Droit Pénal et de l'Anti-Terrorisme**

Iliana TANEVA

**Co-Secretary to the European Committee on Crime Problems (CDPC) / Co-Secrétaire du Comité  
Européen pour les Problèmes Criminels (CDPC)**

**Secretary to the PC-CP / Secrétaire du PC-CP**

Christine COLEUR

**Assistant / Assistante**

**Digital Development Unit / Unité Développement Numérique**

Louise RIONDEL

**Co-secretary, CAI (Committee on Artificial Intelligence) / Co-secrétaire, CAI (Comité sur l'intelligence  
artificielle)**

**Criminal Law Co-operation Unit / Unité Coopération dans le domaine pénal**

Raluca IVAN

**Head of Section I, Co-operation in Police and Deprivation of Liberty Unit (CPDLU) / Unité de coopération  
policière et de privation de liberté (CPDLU)**

**INTERPRETERS / INTERPRÈTES**

Christine TRAPP-GILL

Isabelle MARCH

Nicolas GUITTONNEAU